

Animateur :	Karine VERGNAUD
Membres présents :	Mme Isabelle DA SILVA CARLOS. MM. Fabrice ARNEAU, Damien LAFAURIE, Cédric PICARD, Christophe SEYNAT.
Invités :	Emma GAUTIER, Thibault GABARD
Membres excusés :	MM. Hervé HAMONIC, Thomas MEUNIER
Invité excusé :	Emma GAUTIER, Thibault GABARD
Membres absents :	Néant.
Invités absents :	Néant.

SOMMAIRE

1° Introduction

- Accueil et formalités diverses
- Validation du PV précédent (PV n°1 du 31/08/2023)
- Les infos (décès, rétablissements, félicitations)
- Agenda et information de l'Animateur

2° Sujet(s) « Pour décision »

- Constitution des poules U11
- Préparation des calendriers U11

3° Sujet(s) « Pour information et échanges »

- Mails reçus.

4° Questions et informations diverses

INTRODUCTION

Accueil : L'Animatrice remercie les participants de leur présence et excuse les personnes qui lui ont fait part de leur absence.

Validation du PV précédent : Le PV N° 1 de la réunion de la commission Jeunes en date 31 août 2023 **est approuvé** en y apportant le complément suivant qui n'a pas été repris dans le PV paru sur le site le 1er/09/2023. ([Lien](#))

Détermination des équipes participant au championnat de Niveau 1.

Le règlement de la compétition U13 en vigueur précise dans sa partie "**Déroulement des Compétitions** »

- Ces championnats se disputent en 2 phases de septembre à mai.
- **1^{ère} phase de brassage**
 - Constitution d'**une Poule Niveau1 avec 10 équipes dont 1 seule par club**, sur la base du volontariat. **Si trop d'équipes engagées** en Niveau1 (nombre supérieur à 10), un **choix de la commission et de la commission technique** sera effectué sur des critères sportifs. »
 - Constitution de 6 poules de Brassage

11 équipes étant engagées, il revenait à la commission Technique, Formation, Labellisation d'établir un classement des équipes en application des critères en vigueur :

- Nombre de licenciés U11 et u12 à n-1 à minima de 14 licenciés,
- Diplôme de l'éducateur de la catégorie correspondante,
- Nombre d'équipes en ligue la saison d'avant,
- Le club est –il labellisé ou bien a-t-il à minima réalisé l'autodiagnostic saison n-1.

Au terme de ce travail la commission Technique, Formation, Labellisation a proposé un classement à la commission des compétitions Jeunes qui a pris la décision suivante :

- **Les 10 clubs suivants sont qualifiés pour le championnat U13 Niveau 1** : ACFC, FC Charente Limousine, AS Soyaux, UA Cognac, JS Angoulême Basseau, GJ Linars-Nersac-Fléac, OFC Ruelle, GJ LAC 16, JA Bel-Air, CS Leroy Angoulême,
- **Le club de AS.St Yrieix qui se classe 11^{ème} sera affecté au championnat en poule de Brassage.**

Damien Lafaurie, Hervé Hamonic et Cédric Picard n'ont pas pris part au débat et à la décision.

En application de cette décision, le PV N°1 du 31/08/2023 mis en ligne le 1er/09/2023 sera modifié en conséquence.

Les infos (décès, rétablissements, félicitations) :

- Décès de Maryline FAURE épouse de Claude FORT (Animateur de la commission féminine)

Agenda et information de l'Animateur :

INTRODUCTION

Accueil : L'Animatrice remercie les participants de leur présence et excuse les personnes qui lui ont fait part de leur absence.

SUJET(S) « POUR DECISION »

1° - Constitution des poules U11

NIVEAU 1 :

Angoulême Charente FC 1
Chasseneuil US 1
Angoulême Leroy CS 1
Cognac Football UA 1
St Yrieix AS 1
Alliance Foot 3b 1
Champniers ES 1
Ruelle Ofc 1
Ent.Soyaux Gsfp 1
La Roche Rivière F.C. 1
Lin. Nersac Fleac Gj 1
Angoulême Charente FC 2

NIVEAU 2 – POULE A

AS AIGRE 1
AS BRIE
GL LAC 16 2
LA ROCHE RIVIERES 2
MONTBRON USA
MORNAC ES 1
OFC RUELLE 2
GJ LAC 16 1
JARNAC 1
ENT SAINT ANGEAU ANAIS 1
CHAMPNIERS 2
CHARENTE LIMOUSINE 1
JA BEL AIR 1
ANGOULEME LEROY 2

NIVEAU 2 - POULE B

ALLIANCE 3B 2
ANGOULEME BASSEAU
CHANTILLAC
CHATEAUBERNARD
COGNAC UA 2
E CLAIX/ROULLET
JARNAC2
LA COURONNE CO
MERPINS AS
PUYMOYEN 1
SIREUIL
SOYAUX AS 2
VALLEE ECHELLE GJ
VILLEBOIS HB

NIVEAU 3 – POULE A

AIGRE AS 2
LAC 16 GJ 3
CHASSENEUIL 2
GJ ROUILLACAIS 1
LA ROCHE RIVIERES 3
MANSLE COQS ROUGES 1
MORNAC ES 3
JS TROIS VALLEES 1
GJ ROUILLACAIS 2
ENTENTE CHAZ/PRANZ/ST GERM
CHARENTE LIMOUSINE 2
ENT ST FRAIGNE/VERDILLE 1

NIVEAU 3 – POULE B

ANGOULEME LEROY 3
JA BEL AIR 2
BOUX US 1
ISLE D'ESPAGNAC FCC
LA COURONNE CO 2
LINARS/NERSAC/FLEAC GJ 2
RUELLE OFC 3
SIREUIL JS 2
SOYAUX CHARENTE ASJ
ST MICHEL CS 1
GJ ETC 1
EXEMPT

NIVEAU 3 – POULE C

ENT AUB/SUD CHARENTE
COGNAC UA 3
CHATEAUNEUF US 1
JARNAC SPORT 3
ES JAVREZAC 1
MERPINS AS 2
MOUTHIERS SC 1
ENT CLAIX ROULLET 2
SALLES D'ANGLES AS 1
GRANDE CHAMPAGNE JS 1
ENT ST BRICE/NERC/REPARSAC
MOUTHIERS SC 2
ENT ESSP AJM
ENT CLAIX ROULLET 3
GUIMPS AML

Décision 01 : La commission valide les poules U11 du championnat 2023/2024

SUJET(S) « POUR INFORMATION ET ECHANGES »

Mails reçus

RECAPITULATIF DES DECISIONS DU 14/09/2023

N°	Thèmes	Décision	Pilote	Mise en œuvre
	PV N°1 du 31/08/2023	Validé avec modification	Karine VERGNAUD	Immédiat
1	Validation Poules U11	Validé	Karine VERGNAUD	Immédiat

La prochaine réunion est fixée au jeudi 21/09/2023 à 18H00.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 22h00.

L'animatrice
Karine VERGNAUD